

# **Mise en œuvre de la convention de Minamata relative à l'utilisation de l'amalgame dentaire :** L'Afrique réduit progressivement l'utilisation des amalgames dentaires grâce à des mesures multiples, et s'achemine vers son élimination progressive.

## **Avant-Propos**

*L'Afrique est ravie de présenter au Secrétariat un aperçu des progrès réalisés sur le continent en matière d'élimination progressive des amalgames dentaires et de sa volonté de faire des amalgames dentaires, le passé.*

## **Le Processus**

Depuis les négociations jusqu'à l'adoption de la Convention de Minamata sur le Mercure en 2013, l'Afrique, deuxième continent en importance et en population, a mené la lutte pour une dentisterie sans mercure. Au cours des négociations, l'Afrique a proposé un cadre pour réduire sensiblement l'utilisation des amalgames, un cadre qui a été largement adopté en sous la forme de l'annexe A, Partie II de la Convention. Immédiatement après son adoption, la Déclaration d'Abuja pour la Dentisterie Sans Mercure en Afrique (2014) a inaugurée la vaste campagne continentale en faveur de l'élimination progressive de l'amalgame; l'année suivante, l'Afrique francophone a tenu une conférence à Abidjan pour se concentrer sur la façon de faire ce chemin vers la dentisterie sans mercure. En 2019, des dentistes de tout le continent ont lancé le réseau « *Dentists for a Mercury-Free Africa* » – regroupant les dentistes avec les gouvernements et les ONG pour travailler ensemble pour une dentisterie sans mercure.

Lors de la CdP3 en 2019, une Région Afrique unifiée a proposé la suppression progressive de l'amalgame dentaire; la proposition a abouti à une décision historique des Parties qui a appelé l'ensemble des Parties à accélérer la suppression progressive de l'utilisation des amalgames et a appelé le Secrétariat à produire deux rapports, l'un sur les solutions de rechange et l'autre sur les mesures efficaces visant à réduire progressivement l'utilisation des amalgames. Nous soumettons ce commentaire à conformément à ce dernier – dans le but d'informer le Secrétariat des mesures importantes et diverses prises par les pays africains dans le cadre de la transition vers la dentisterie sans mercure.

L'Afrique est prête pour une dentisterie moderne, non toxique et favorable aux dents. L'amalgame ne fait partie d'aucune de ces exigences - c'est un matériau polluant, hostile pour la dent, peu changé depuis le 19ème siècle. Alors que l'Europe s'oriente vers l'élimination progressive des amalgames au cours de cette décennie, l'Afrique entend bien suivre le rythme. Ce que l'Afrique n'acceptera pas, c'est la poursuite de l'expédition sur son sol, d'un mercure abandonné en Occident. L'ère des expéditions des produits toxiques qui sont interdits ailleurs vers l'Afrique est révolue, maintenant !

L'Afrique s'est concentrée sur les mesures et les stratégies de transition vers la dentisterie sans mercure ci-dessous :

- 1- Fin de l'utilisation des amalgames chez les enfants : Avant que l'Europe ne mette fin à la pose de l'amalgame chez les enfants, l'Ile Maurice l'a fait, en 2014.
- 2- Fin de l'utilisation de l'amalgame chez les femmes en âge de procréer : Au-delà de la protection des femmes enceintes ou allaitantes, et de la reconnaissance du fait que le corps d'une femme contenant du mercure est un risque pour un futur enfant qu'elle peut avoir, la Tanzanie a adopté en 2020, par le biais des **Lignes Directrices tanzaniennes**, la fin de l'amalgame pour toutes les femmes en âge de procréer, ainsi que pour tous les enfants. Les Lignes directrices sont progressivement entrées en vigueur et la mesure d'interdiction totale entrera en vigueur en 2023. Voir « Ministry of Health, Community Development, Gender, Elderly and Children, *The Second Guidelines for Provision of Oral Health Services in Tanzania* (2020)» <https://mercuryfreedentistry.files.wordpress.com/2020/06/tanzania-guidelines.pdf>
- 3- Consensus entre les parties prenantes pour mettre fin à l'amalgame : la Zambie, la Côte d'Ivoire sont parvenues à un consensus entre toutes les principales parties prenantes – société civile, dentisterie, consommateurs, environnementalistes – et des organismes gouvernementaux concernés selon lequel les amalgames devraient être éliminés progressivement. La Guinée Conakry s'oriente vers ce même consensus.
- 4- Dentists for a Mercury-Free Africa : L'Association des Dentistes nigériens en 2020, s'accordant avec d'autres membres de la société civile, a adopté une résolution visant à mettre fin à l'amalgame chez les enfants en 2022 et à mettre fin à l'amalgame pour tous en 2024; l'association des Dentistes a écrit à différents départements ministériels pour demander que la résolution soit prise dans la politique du gouvernement.
- 5- Sensibiliser les consommateurs au moyen de fiches d'information : Le gouvernement fédéral nigérien a adopté une fiche d'information pour guider les parents et les consommateurs vers le choix de la dentisterie sans mercure.
- 6- Journée africaine de la dentisterie sans mercure, 13 octobre : Chaque année, des ONG à travers l'Afrique lancent des campagnes d'information du public à l'occasion de cette journée et appellent à des mesures pour bannir les amalgames.
- 7- Sensibilisation des médias par la société civile : Des ONG au Congo-Brazzaville et au Ghana, et ailleurs, ont pris d'importantes initiatives

médiatiques pour alerter les consommateurs et les parents sur les risques de l'amalgame dentaire. Le gouvernement de Djibouti a pris sur lui d'informer les praticiens de l'art dentaire au travers de plusieurs sessions d'information et de sensibilisation des mesures de réduction progressive et d'interdiction qui vont être prises pour aller vers une dentisterie sans mercure. Le ministère en charge de l'environnement du Burkina Faso va entreprendre en 2021 une étude diagnostique sur l'utilisation de l'amalgame dentaire et la perception des acteurs sur les alternatives.

- 8- Programmes des provinces modèles : À Ben Arous, en Tunisie; dans le comté de Mombasa, au Kenya; dans les États d'Edo et d'Enugu, au Nigéria, des conférences et des programmes axés sur la fin des amalgames ont eu lieu. Au sommet de la liste dans chacune de ces provinces modèles se trouve la fin de la pose de l'amalgame chez les enfants.
- 9- Changement des programmes d'enseignement des écoles dentaires vers une dentisterie sans mercure: La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal ont mis à jour le programme d'études dentaires pour promouvoir la dentisterie sans mercure comme base pour les soins buccodentaires.
- 10- Fin de l'utilisation des amalgames dans les hôpitaux et les systèmes de santé : Le Bénin, Madagascar et la Côte d'Ivoire dans leurs hôpitaux militaires, et le Cameroun dans tout le réseau des hôpitaux et cliniques Baptistes, ont complètement mis fin à l'utilisation des amalgames dentaires.
- 11- Des conférences nationales axées sur une transition vers la dentisterie sans mercure : La Guinée Conakry, le Togo, le Burundi, le Sénégal, le Cameroun, le Lesotho, le Nigeria, le Ghana, Congo-Brazzaville – et bien d'autres – ont organisé une conférence regroupant des parties prenantes nationales pour sensibiliser et initier des mesures coordonnées pour mettre fin à l'amalgame.

La pandémie a ralenti les progrès en 2020, bien sûr. Cependant, plusieurs pays sont sur le point d'annoncer des décisions.

Sincèrement vôtre,

Au nom de la région Afrique,

Roger BARO, vice-président COP4,  
Ministère en charge de l'Environnement du Burkina Faso